

**Communiqué de presse de  
Hervé SUAUDEAU**

Candidat écologiste à la législative dans la 10e circonscription de Seine-Saint-Denis  
**Alain AMEDRO**  
Vice-président de la région Île-de-France  
Conseiller municipal de la ville d'Aulnay-sous-Bois

# **Hervé Suaudeau et Alain Amédro alertent les maires de Seine-Saint-Denis à propos de la recherche de gaz de schiste sur leur territoire et demandent l'annulation de l'enquête publique**

Aulnay-sous-Bois le 16 février 2012

Jeudi 16 février 2012, le candidat à la législative Hervé SUAUDEAU et le vice-président de région Alain AMEDRO ont écrit à la ministre de l'environnement afin de demander l'annulation de l'enquête publique<sup>1</sup> concernant les permis de recherche d'hydrocarbures, notamment de gaz de schiste, dans les sols franciliens. Les villes d'Aulnay-sous-Bois et de Pavillons-sous-Bois sont concernées ainsi que 15 autres villes de Seine-Saint-Denis (voir la carte en annexe).

On pouvait penser la France à l'abri des dangers potentiels de l'exploitation des gaz de schiste, mais cette enquête existe bel et bien et se termine le 19 février. Elle s'est déroulée dans la plus grande opacité comme le confirme le maire de Sevran Stéphane GATIGNON (voir son communiqué très complet en annexe). En effet les maires des communes concernées n'ont pas été informés. De plus l'enquête publique n'a nullement précisé les noms des communes du périmètre qui a été recalculé à partir des coordonnées fournies dans les documents officiels.

Hervé SUAUDEAU a tenu à prévenir les 17 maires de Seine-Saint-Denis concernés en les mettant en copie de son courrier à la ministre. Il se désole de la répétition de la situation : « *Une fois de plus les élus ne sont pas informés et ce sont des citoyens qui les alertent. Nous sommes dans une situation analogue à celle vécue en octobre dernier lors d'un transport d'un train de déchets nucléaires hautement radioactifs dans notre département. Les élus avaient été maintenus dans l'ignorance alors qu'ils étaient directement concernés et c'est par la voix des citoyens qu'ils avaient été mobilisés. Comme pour le nucléaire l'opacité est la règle et ces autorisations exclusives d'exploitation de recherche d'hydrocarbures données en catimini sont scandaleuses à quelques jours de l'élection présidentielle. Au lieu de poursuivre notre course folle à la recherche d'énergies fossiles, nous devrions investir dans la véritable énergie durable de nos sous-sols : l'énergie géothermique.*

## **Annexes :**

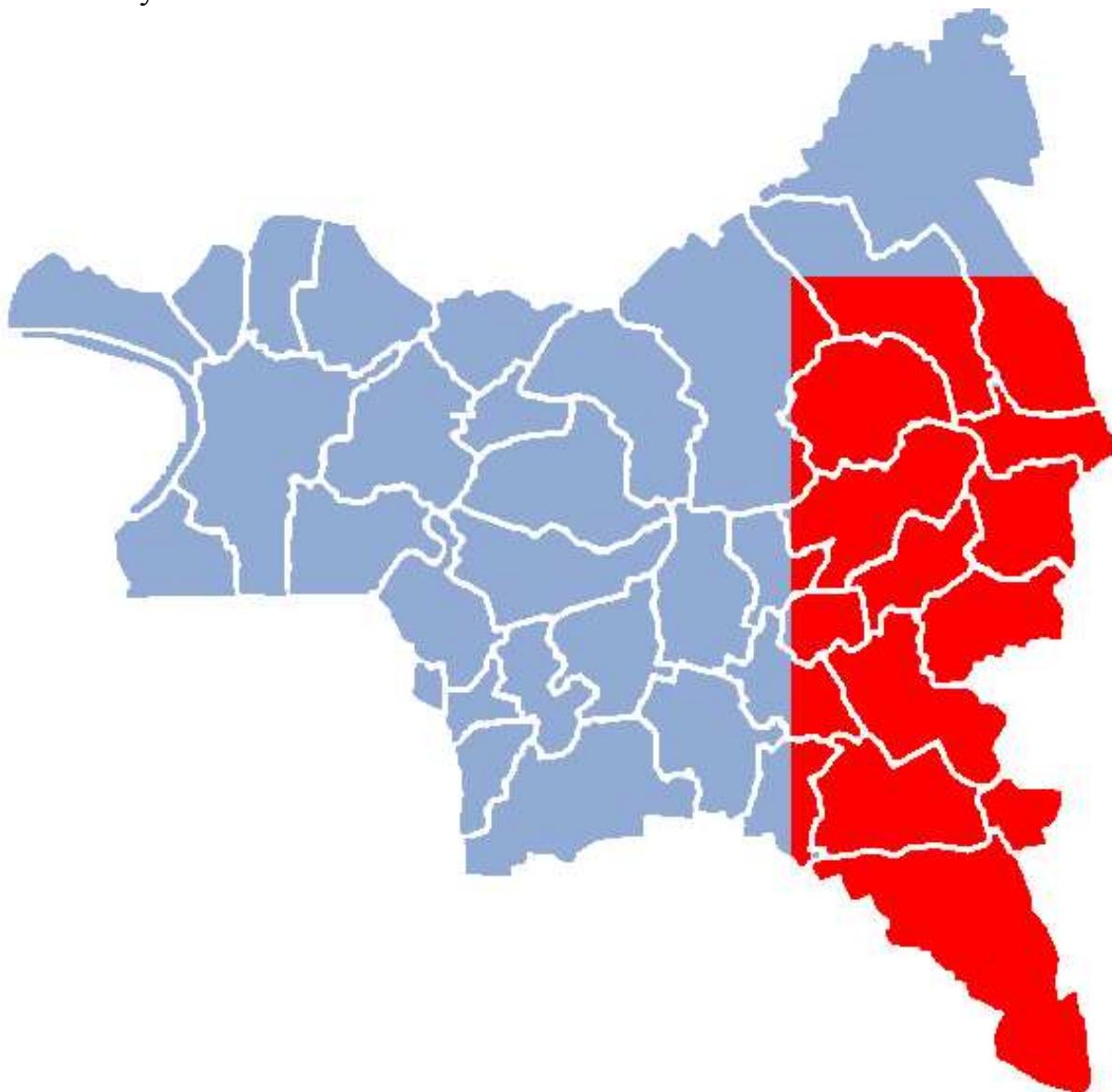
1. Carte des 17 villes de Seine-Saint-Denis concernées par cette enquête publique
2. Courrier de Hervé Suaudeau et Alain Amédro à la ministre de l'environnement
3. Communiqué de Stéphane Gatignon

## **Contact :**

Hervé Suaudeau, [herve@suaudeau.fr](mailto:herve@suaudeau.fr), 06 64 98 49 91

1 Adresse du site de l'enquête publique :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Documents-mis-a-la-disposition-du.html>

## **Annexe n°1** : Carte des villes concernées par la délivrance de permis de recherche d'hydrocarbures



Villes concernées :

Aulnay-sous-Bois (est), Les Pavillons-sous-Bois (est), Villepinte (moitié sud), Tremblay-en-France (sud), Vaujours, Sevran, Livry-Gargan, Le Raincy, Villemomble (moitié est), Neuilly-Plaisance (moitié est), Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Gagny, ,Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Coubron